

Réunion avec M. Obez et Mme Fressard, CAPG, pour discussion sur la finalisation de la partie sud de la liaison piétons-cycles Ferney-Gex, et autres projets de la CAPG

Date : vendredi 12 juin 2020 14 :00 à 16 :00

Participants :

- CAPG : M. Obez, Mme Fressard
- APiCy : Y. Bohanes, T. Bothner, P. Loosli, P. Quaglia

Introduction

APiCy a adressé à la CAPG début juin une série de questions pratiques à propos des tronçons de la liaison piétons-cycles déjà réalisés ou en cours de finalisation par la CAPG entre Ferney et les arcades d'Ornex, en demandant s'il était possible d'organiser une visite sur place.

La CAPG a très rapidement répondu et proposé une visite.

La réunion a débuté par une discussion à l'abri de la pluie entre les protagonistes, puis s'est terminée par une visite sur place, entre l'école des Bois et Ferney.

Questions générales et discussion

La CAPG fait un petit rappel de la situation : les aménagements actuels entre les arcades d'Ornex et Ferney sont le 1^{er} lot de la réalisation de la liaison piétons-cycles, sous maîtrise d'ouvrage CAPG. Cependant, lors des travaux du BHNS, sous maîtrise d'ouvrage du département, des sections de la liaison piétons-cycles ont également été construites, notamment à Segny. Ces portions ne sont pour le moment pas terminées (notamment la signalisation n'est pas en place). La question de APiCy à propos du feu de signalisation au milieu du trottoir sur la section à Segny a été relayée au département, qui est responsable de ces travaux.

Cette deuxième portion entre Gex et Maconnex fera l'objet du deuxième lot de travaux. Pour le moment, la phase d'acquisition foncière est en cours, mais il est difficile de prévoir la fin des travaux. Il y a encore un point dur au rond-point de Cessy. La passerelle au-dessus de la route d'accès à Carrefour (en face du magasin Kona) sera élargie.

En l'état actuel, il n'est malheureusement pas possible de faire des travaux pour relier les sections déjà réalisées de la voie verte, il est nécessaire de tout adjuger en un seul lot pour pouvoir bénéficier des subventions du département ou de la région.

De manière générale, la CAPG nous explique les détails de la procédure, de la complexité des acquisitions foncières et de l'adjudication des travaux. Cette première expérience est riche d'enseignements, et permettra sans doute d'avancer plus vite sur les prochaines réalisations de la CAPG, notamment sur la Maconnex – Divonne, pour laquelle des acquisitions foncières sont déjà en cours.

Toujours dans les questions générales, nous abordons la question de l'ancienne voie ferrée, et de sa transformation éventuelle en une voie verte, comme cela a commencé à être fait à Divonne, Grilly et Gex. Cette voie fait l'objet d'une étude commandée par la région et la CAPG pour envisager plusieurs scénarios d'utilisation à l'avenir (fret, transport de personnes, etc.). Cette étude sera finalisée en fin d'année, et permettra ensuite d'avoir une meilleure vision sur l'utilisation de la voie ferrée. En tout cas, pour l'utiliser en tant que voie verte, les communes doivent contacter la CAPG pour signer une convention

d'occupation avec SNCF Réseau. En fonction du lieu, la convention sera plus ou moins précaire. Nous convenons donc de dire aux élus qui nous contactent à propos de cette voie ferrée de les orienter vers le service mobilité de la CAPG.

Passage en revue des questions soulevées par APiCy

Nous parcourons ensuite la liaison piétons-cycles, ce qui permet de discuter des points soulevés par APiCy.

Sur la cohabitation vélos-piétons, M. Obez nous demande notre avis. Il est vrai que l'itinéraire est très fréquenté, et que la cohabitation peut paraître parfois hasardeuse. Nous pensons toutefois que les utilisateurs vont prendre leurs habitudes. Le marquage au sol aidera également à avertir de la cohabitation. Aux heures de pointe, quand passent les vélos rapides, la fréquentation des piétons est moindre. Beaucoup d'enfants l'utilisent toutefois pour aller à l'école des Bois.

La CAPG nous confirme que du marquage au sol est prévu, notamment dans les virages à 90°. Des bandes réfléchissantes seront installées sur les barrières. Des marquages vélo et piétons seront installés. La signalisation verticale est celle d'une voie verte là où la voie est bien séparée de la chaussée, là où elle la longe, la signalisation sera celle d'une piste cyclable autorisée aux piétons (nous demandons que ce soit le panneau carré d'indication C113 qui soit installé et pas le panneau rond d'obligation B22 a pour que les cycles puissent rouler sur la route s'ils le souhaitent).

La liaison piétons-cycles sera bien prioritaire sur les sorties de propriétés privés et aux intersections, comme la route qu'elle longe, et comme le prévoit le code de la route. La signalisation idoine sera mise en place.

En bas d'Ornex, à l'arrivée sur le Cern, la CAPG réfléchit à un aménagement différent au niveau des containers de tri, car les véhicules se garent sur la piste pour poser leurs déchets. Au niveau du pont quelques mètres plus loin, un by-pass sera mise en place pour les voitures, à la place du dos d'âne. La liaison piétons-cycles passera ainsi sur la largeur de 3 m gagnée sur le pont. Plus haut, elle est interrompue pour l'instant sur quelques mètres au niveau d'une petite construction béton. La CAPG attend l'intervention de Énédis pour retirer un tableau électrique qui se trouve là. Il faut aussi déplacer une bouche incendie. Quand ces travaux auront été faits, la liaison sera prolongée.

Ensuite, en arrivant à Ferney, la liaison piétons-cycles traversera l'avenue des sports parallèlement au passage piéton (toujours en étant prioritaire) puis passera sur la voie de 3 m de large faite sur le versant ouest de cette avenue, jusqu'à la traversée de la route de Versoix. Ensuite, elle doit rejoindre le centre technique municipal. Pour le moment, il y a un problème d'acquisition foncière le long du chemin du gué. Une solution provisoire sera peut-être mise en place sous la forme d'une zone 30 ou zone de rencontre. La prolongation au-delà du centre technique doit être faite dans le cadre du projet Terrinov, c'est la SPL Ferney-innovation qui s'en occupe.

À l'autre extrémité de la voie verte, la CAPG nous confirme que des aménagements doivent encore être réalisés au niveau du carrefour à feu entre la rue de Gex et la rue de Divonne (juste après les arcades d'Ornex) pour pouvoir permettre aux cycles de traverser le carrefour et de changer de côté de la route (la liaison piétons-cycles passe ici de l'est à l'ouest de la route). Un sas vélo et des boutons d'appel doivent être aménagés.

Conclusion

Nous remercions la CAPG pour cette discussion et cette visite très constructive. Toutes les questions que nous avons soulevées avaient déjà été anticipées par la CAPG, et les solutions apportées nous semblent tout à fait adaptées. De plus, nous remercions la CAPG pour la qualité des aménagements paysagers et des plantations qui ont été faites en accompagnement de la liaison piétons-cycles.

Nous nous réjouissons donc de la fin des travaux prochaines sur cette section, qui nous l'espérons sera dignement inaugurée !

APiCy / PQU 14.06.2020